**NOU KONTAN WÈ ZOT**

*Bienvenue · Welcome · Willkommen*

# Règlement Intérieur

*Le Vieux Hangar — Martinique*

**Bonjour et bienvenue au Vieux Hangar.**

Vous trouverez ci-après les principaux points du règlement relatifs à votre séjour. Merci d'en prendre connaissance.

1

## Utilisation du matériel

Tout matériel dégradé ou dysfonctionnant doit être signalé sans délai à la Direction. En cas de casse, le locataire devra remplacer ou rembourser le matériel à l'identique ou par un modèle équivalent.

2

## Sanitaires

Hormis le papier hygiénique, aucun autre déchet ne doit être jeté dans la cuvette des WC (lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, cotons, etc.). Tout manquement ayant entraîné un dysfonctionnement pourra faire l'objet d'une facturation des frais de remise en état.

3

## Wi-Fi

Le code Wi-Fi, modifié régulièrement pour des raisons de sécurité, vous sera communiqué à votre arrivée.

4

## Piscine

La piscine est sous la responsabilité et la surveillance des usagers.

- **Accès autorisé** de 8h00 à 21h00.
- **Enfants mineurs :** même sachant nager, ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent.
- **Interdictions :** courir ou plonger aux abords et dans la piscine.
- **Consommation interdite** (boissons, nourriture, verre, etc.) dans la piscine et sur ses margelles.

5

## Déchets & Poubelles

L'élimination des déchets est à la charge des locataires. Des poubelles de tri sont disponibles au bas de l'escalier.

6

## Eau & Énergie

La consommation d'eau et d'électricité doit rester raisonnable et responsable. La climatisation est autorisée l'après-midi et la nuit uniquement. Elle doit être systématiquement éteinte lorsque vous quittez le logement.

**7** **Bruit & Tranquillité**
Merci d'éviter tout bruit audible au-delà de votre espace privatif, afin de préserver la tranquillité des lieux.

**8** **Espace non-fumeur**
L'ensemble des chambres et leurs balconnets sont strictement non-fumeur. Tout manquement ayant entraîné un lavage ou une désodorisation pourra faire l'objet d'une facturation des frais de remise en état.

**9** **Visites & Fêtes**
La grande salle peut être louée pour une fête, un repas entre amis, ou pour des comités d'entreprise qui le souhaitent, suite à un accord préalable avec le propriétaire.

**10** **Parking & Stationnement**
Le stationnement des véhicules doit se faire exclusivement sur les emplacements réservés.

## ■ DÉPART

**Avant votre départ, merci de veiller à :**

- Remettre le mobilier tel qu'à votre arrivée.
- Vider le réfrigérateur et sortir les déchets.
- Nettoyer et ranger la vaisselle dans les placards.
- Laisser le logement dans un état correct et ordonné.

■ **La chambre doit être libérée au plus tard à 15h00 le jour du départ.**

*Merci d'avance pour votre adhésion à ces règles de bon fonctionnement.*

*Et surtout…* ***très bon séjour au Vieux Hangar !***

**La Direction**